

Cycle annuel

Adapter les territoires à +4° C

CYCLE 2025

Programme



Programme 2025

Adapter les territoires à +4° C

Le climat a déjà changé. 2022 et 2023 ont été en France les deux années les plus chaudes jamais enregistrées. Ces températures inédites charrient déjà leur lot d'événements extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, tempêtes, feux de forêts) ou de transformations plus lentes (fonte des glaciers, déplacement du trait de côte, baisse des rendements agricoles...) dont la fréquence et le rythme vont s'intensifier. Tous les territoires sont déjà et seront de plus en plus affectés : les littoraux et les montagnes, les villes et les campagnes, le territoire métropolitain et les outre-mer.

Pour l'essentiel, **le proche avenir climatique** – d'ici 2050 – est déjà écrit. Les experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) anticipent un réchauffement de 1,5 °C en 2030 et 2 °C en 2050 par rapport à l'ère pré-industrielle. Pour la France, qui se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale, ces chiffres grimperaient à 2 °C dès 2030, 2,7 °C en 2050. Au-delà, les perspectives sont plus incertaines. Dans l'état actuel des engagements climatiques de l'ensemble des pays du monde, on peut s'attendre à une hausse de température de 3 °C à l'échelle mondiale et 4 °C pour la France à la fin du siècle. C'est sur cette trajectoire de réchauffement que se fondent les travaux préparatoires du prochain Plan national d'adaptation au changement climatique.

Il faut donc se préparer à « gérer l'inévitable », tout en continuant activement à « éviter l'ingérable » : s'engager dans l'adaptation au changement climatique n'est pas

renoncer à l'atténuer. Les politiques d'adaptation soulèvent cependant des problèmes d'action collective spécifiques. Parce qu'elles doivent composer avec des milieux qui se jouent des découpages administratifs; parce qu'elles posent très directement des questions de partage des ressources rares; parce qu'elles opèrent dans un contexte de forte incertitude sur l'ampleur des changements à venir. Le coût de l'adaptation est difficilement évaluable, mais une chose est sûre : le maintien à l'identique sera impossible dans bien des cas et **il faudra donc faire des choix. Que tenons-nous à préserver ? A quel prix ? Qui voulons-nous protéger ? A quoi sommes-nous prêts à renoncer ?**

A cet égard, les réponses apportées au réchauffement climatique constituent un **test majeur de la maturité politique d'une société**. Mal anticipées, décidées dans l'urgence, elles sont porteuses de risques de mal-adaptation, conduisant à des coûts exorbitants, dégradant encore davantage le climat futur et fragilisant les populations et les territoires vulnérables – tandis que les mieux lotis tenteraient de se mettre à l'abri. Mais le pire n'est pas sûr. Elles pourraient au contraire déboucher sur une société plus consciente de la fragilité des milieux et donc mieux préparée à la fois pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique; une société plus coopérative et plus soucieuse des personnes vulnérables; une société plus innovante, explorant de nouveaux modes de vie et de nouveaux modèles de développement. Bref, une société plus résiliente – au-delà même du choc climatique.

Calendrier

15 • 01 • 2025 - Paris	Ouverture	Conférence inaugurale et intégration
16-17 • 01 • 2025 - Paris	Session 1	L'Europe et la France dans les changements globaux
06-07 • 02 • 2025 - Nouvelle Aquitaine	Session 2	Savoirs et récits : connaître et mobiliser face aux transformations environnementales
13-14 • 03 • 2025 - Occitanie	Session 3	L'eau, entre trop plein et trop peu
31 • 03 au 04 • 04 • 2025 - Suisse	Mission d'étude	Les Alpes aux avant-postes du changement climatique
15-16 • 05 • 2025 - Bourgogne-Franche-Comté	Session 4	Le vivant, un allié à préserver
12-13 • 06 • 2025 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	Session 5	Quelle résilience des infrastructures ?
24-26 • 09 • 2025 - France	Ateliers (travaux collectifs)	
15 • 10 • 2025 - Auvergne-Rhône-Alpes	Restitution des ateliers	
16-17 • 10 • 2025 - Auvergne-Rhône-Alpes	Session 6	Pour des villes vivables
05-07 • 11 • 2025 - Belgique	Mission d'étude	Organiser l'action publique pour l'adaptation
11-12 • 12 • 2025 - Paris	Séance de clôture	

NB: L'Ihédate se réserve la possibilité d'assurer des sessions à distance, de reporter la mission d'étude et les ateliers, voire d'en modifier les destinations en fonction de situations indépendantes de notre volonté.

Planning

Ouverture

15 • 01 • 2025
Paris

Conférence inaugurale

Accueil de la nouvelle promotion au sein de la communauté lhédate autour de la conférence d'une personnalité invitée. Cette première journée est aussi l'occasion de commencer à faire connaissance.

Session 1

16-17 • 01 • 2025
Paris

L'Europe et la France dans les changements globaux

• Patrick le Galès - Coordination scientifique

Le climat change, les sociétés aussi. Pendant que l'atmosphère se réchauffe, le monde s'urbanise et vieillit, les modes de vie se transforment, des ruptures technologiques s'accomplissent, les relations internationales se tendent... Comment ces tendances interagissent-elles avec les transformations du climat ? Avec quels effets sur les migrations, la santé, les inégalités, la prospérité, les équilibres géopolitiques ? Et comment gouverner des sociétés en si profonde mutation ? Cette première session donnera des clés de lecture des enjeux structurants et des défis à relever dans les prochaines décennies. Elle éclairera la manière dont les changements globaux affectent le territoire de notre pays et questionnent nos institutions.

Session 2

06-07 • 02 • 2025
Nouvelle Aquitaine

Savoirs et récits : connaître et mobiliser face aux transformations environnementales

• Stéphanie Beucher et Pierre Veltz - Coordination scientifique

Le changement climatique place les scientifiques dans une position inédite d'éclaireurs et de vigies. Nombre d'entre eux s'engagent d'ailleurs dans la vulgarisation de leurs résultats, avec le souci de faire la part du certain, du probable, de l'incertain, et de mettre en évidence le caractère systémique des impacts. Mais force est de constater qu'il y a loin de la mise à disposition des connaissances et des données aux actions concrètes sur le terrain. Le dévoilement des risques affecte les valeurs des patrimoines et les coûts d'assurance, voire la possibilité même d'assurer. Ces phénomènes amplifient l'éco-anxiété et les attitudes de déni. Comment favoriser une vision partagée et une culture de l'adaptation parmi les élus, les entreprises et les habitants ? Quels sont les récits et représentations de l'avenir à même d'accélérer la prise de conscience et la mobilisation ? Et comment les promouvoir ?

Session 3

13-14 • 03 • 2025
Occitanie

L'eau, entre trop plein et trop peu

• Florence Habets et Nicolas Portier - Coordination scientifique

Les perturbations du cycle de l'eau accentuent les phénomènes extrêmes : pluies violentes et inondations mais aussi longues périodes de sécheresse, baisse du débit des rivières et appauvrissement des nappes phréatiques. Il en résulte un désajustement croissant, dans le temps et dans l'espace, entre les besoins en eau et les ressources hydriques. Des visions antagonistes s'affrontent pour s'adapter à cette nouvelle donne, entre les partisans de la maîtrise et de l'optimisation du « gisement » par le stockage et ceux de la sobriété et des solutions fondées sur la nature. Comment arbitrer de manière équitable et transparente les conflits entre usages concurrents de la ressource ? Quelle gouvernance de la politique de l'eau entre géographie physique des bassins hydrographiques et découpages administratifs ? Quels enjeux financiers et quels mécanismes de solidarité ?

Mission d'étude

31 • 03
au 04 • 04 • 2025
Suisse

Les Alpes aux avant-postes du changement climatique

Avec une augmentation particulièrement marquée des températures et un milieu de montagne très exposé aux conséquences du changement climatique, la Suisse s'est dotée d'une stratégie fédérale d'adaptation, plusieurs fois affinée depuis 2012. Comment cette impulsion fédérale favorise-t-elle l'intégration des enjeux d'adaptation dans les politiques de planification et d'aménagement des cantons, dont l'autonomie est un principe fondamental du système fédéral ? La forte culture démocratique du pays permet-elle aux habitants de se saisir des choix qu'implique l'adaptation ? Quelles collaborations la Suisse développe-t-elle avec ses voisins, compte tenu du caractère transfrontalier des problèmes environnementaux dans l'arc alpin ? Et comment les acteurs économiques suisses, dont certains, comme le tourisme de montagne ou l'assurance, sont particulièrement sensibles aux effets du changement climatique, appréhendent-ils les risques – mais aussi les opportunités – dont il est porteur ?

Session 4

15-16 • 05 • 2025

Bourgogne-
Franche-Comté

Le vivant, un allié à préserver

• Nathalie Munier-Jolain et François Philizot - Coordination scientifique

Occupant près de 90% du territoire de la France métropolitaine, les surfaces agricoles, les prairies et les forêts sont en première ligne des impacts liés à la perte de biodiversité, à la migration des espèces, aux espèces invasives et microagresseurs, à l'assèchement et l'appauvrissement des sols. Quelle gestion forestière doit-on privilégier pour limiter le dépérissement des forêts et la propagation des incendies et pour reconstituer le puits de carbone ? Comment accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses des sols et plus économes en eau, tout en préservant les rendements ? Comment adapter les modalités de l'action publique, le cadre réglementaire et les instruments financiers ? Plus largement, comment repenser la relation entre nature et société et le rôle de ces espaces dans l'aménagement du territoire ?

Session 5

12-13 • 06 • 2025

Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Quelle résilience des infrastructures ?

• Marie Colin et Fabien Palhol - Coordination scientifique

Energie, transport, numérique... ces réseaux et équipements qui structurent la vie économique et sociale sont sensibles de multiples manières aux transformations climatiques, qu'il s'agisse d'événements extrêmes ou de modifications lentes. De quels outils dispose-t-on pour diagnostiquer et anticiper ces impacts ? Quels scénarios prospectifs retenir pour adapter les normes et référentiels techniques ? Comment faire face aux crises qui adviennent déjà et se multiplieront malgré les efforts de prévention ? Comment allouer les ressources, par définition limitées, tout en faisant des choix acceptables ? Cette session, commune avec le cycle Territoires et mobilités, mettra l'accent sur la nécessité de dépasser une approche segmentée, où la vulnérabilité de chaque infrastructure est appréhendée séparément, au profit d'une analyse systémique attentive aux interdépendances et à la préservation des fonctionnalités essentielles du territoire.

24 au 26 • 09 • 2025

France

15 • 10 • 2025

Auvergne-
Rhône-Alpes

Ateliers

Les ateliers sont un travail collectif en petits groupes d'une dizaine d'auditeurs pour approfondir une problématique située dans un territoire, proposée à la réflexion des auditeurs par un organisme ou une collectivité partenaire. La mise en discussion des expériences au sein de la promotion aura lieu le 15 octobre après-midi.

Session 6

16-17 • 10 • 2025

Auvergne-
Rhône-Alpes

Pour des villes vivables

• Sébastien Chambe et Hélène Peskine - Coordination scientifique

Parce qu'elles concentrent les populations et les inégalités, les villes sont sous tension : canicules renforcées par l'effet d'îlot de chaleur urbain, propagation des maladies, inondations, qualité et disponibilité de l'eau potable... Préserver l'habitabilité des villes passe certes par des actions sur le cadre bâti, l'espace public et la végétalisation, mais suppose aussi d'agir sur les usages de la ville et les pratiques sociales. Comment renforcer la capacité de mobilisation de la population face aux risques ? Quels relais installer pour protéger les plus vulnérables et préserver la continuité des services urbains ? Comment dépasser le catalogue de bonnes pratiques et éviter les risques de maladaptation ? Comment enfin repenser les solidarités territoriales à l'aune des vulnérabilités urbaines ?

Mission d'étude

05-07 • 11 • 2025

Belgique (Anvers
et Bruxelles)

Organiser l'action publique pour l'adaptation

• Charlotte Halpern - Coordination scientifique

Si le changement climatique est un phénomène global, l'adaptation à ses conséquences se joue principalement aux échelles locales. Mais les niveaux européens, nationaux et régionaux ont aussi un rôle à jouer en termes de planification, de cadre réglementaire et de financement. Ce détour par la Belgique permettra à la fois d'appréhender l'approche systémique et multiscalaire développée par le territoire d'Anvers, d'aller à la rencontre des institutions européennes et de confronter l'approche française à celle de nos partenaires. L'Union européenne, pionnière en matière d'atténuation, doit-elle investir le champ de l'adaptation ? Sur quels mécanismes de coopération s'appuyer pour dépasser les approches en silos et les jeux d'acteurs non coopératifs ? Comment quantifier les dépenses d'investissement et de maintenance qui s'annoncent et où trouver les ressources nécessaires ?

11-12 • 12 • 2025

Paris

Session finale

Synthèse et évaluation de l'année. Cette session sera aussi l'occasion d'une mise en commun avec les auditrices et auditeurs du cycle Territoires et mobilités.

Le cycle de formation annuel

L'Institut des hautes études d'aménagement des territoires en Europe organise un cycle d'études qui met en débat les sujets fondamentaux du développement des territoires, à travers un fil rouge revisité chaque année. La formation donne une large place aux acteurs des territoires et invite à réfléchir de manière décloisonnée afin de faciliter les échanges et les coopérations.

● Objectifs

- **Comprendre** les dynamiques sociales, économiques, politiques, environnementales, et la dimension systémique des enjeux qui traversent les territoires, pour formuler des diagnostics et des stratégies en prise avec un environnement en constante transformation.
- **Développer** la capacité à conduire des projets territoriaux de manière partenariale, en décryptant les systèmes d'acteurs, en dépassant les silos des métiers et des territoires et en mobilisant toutes les parties prenantes.

● Public

La formation s'adresse à des professionnels confirmés, en responsabilité et/ou à un moment charnière de leur carrière, venus d'horizons variés :

- **Entreprises** : industrie, travaux publics, services, cabinets d'expertise, entreprises de réseaux, start-ups.
- **Etat** : directions centrales ou services déconcentrés.
- **Collectivités publiques** : élus ou cadres dirigeants.
- **Agences** concernées par le développement territorial, chambres consulaires, sociétés d'économie mixte, établissements publics.
- **Acteurs de la société civile** : associations, presse, syndicats.

● Déroulement

Le cycle dure une année, de janvier à décembre 2025, soit 26 jours de formation (environ 180 heures). Il s'adresse à une promotion de cinquante à soixante auditeurs. Il se compose, outre les séances d'ouverture et de clôture du cycle, de **six sessions** de deux jours, de **deux missions d'étude** de trois et de cinq jours dans un pays européen et d'un travail en **ateliers** pour approfondir par petits groupes sur le terrain un sujet en lien avec le « fil rouge » de l'année.

● Pédagogie

Des interventions de haut niveau

Le cycle mobilise une centaine d'intervenants, chercheurs, experts de haut niveau, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement.

Missions d'étude et visites

Les missions d'étude sont l'occasion d'observer concrètement les dynamiques et les politiques territoriales d'un autre pays européen. D'autres visites sont proposées tout au long du cycle.

Intelligence collective

La formation met la promotion dans une posture active de discussion et d'apport d'expertise. Celle-ci s'exerce en particulier dans le travail collectif en atelier et, plus largement, dans les liens qui se nouent entre auditrices et auditeurs venus d'univers professionnels différents.

Candidatures

La date limite de réception des candidatures est le **04 octobre 2024**.

Pour tout renseignement et manifestation d'intérêt, écrire à : candidatures-cycleAnnuel@ihedate.org

Un lien vers un formulaire vous sera transmis dans lequel vous joindrez un CV et une lettre de motivation.

Les frais d'inscription 2025 sont de :

- **5 500 € pour les partenaires**, les collectivités territoriales de moins de 20 000 habitants (petites villes, communautés de communes, syndicats mixtes), associations et ONG, structures d'économie solidaire, élus (*une remise de 1000 € est appliquée aux élus dont la candidature est proposée par un partenaire*), journalistes.
- **6 500 €** pour les collectivités territoriales de taille intermédiaire entre 20 000 et 500 000 habitants et leurs structures d'expertise, d'ingénierie et d'intervention (agences d'urbanisme, CAUE, EPL...), organismes consulaires, chambres régionales des comptes, associations d'élus, syndicats de salariés, start-up, entreprises de moins de 50 salariés, professions libérales.
- **7 500 €** pour les administrations centrales et déconcentrées, les grandes collectivités de plus de 500 000 habitants et leurs structures d'expertise, d'ingénierie et d'intervention, établissements publics, organisations professionnelles, ETI et PME de plus de 50 salariés.
- **12 000 €** pour les grandes entreprises privées ou publiques (chiffre d'affaires supérieur à 1,5 M€).

Le choix du tarif est déclaratif et validé par l'Ihédate à l'examen du dossier de candidature.

Qu'est-ce que l'Ihédate?

• Un réseau de compétences

L'Ihédate s'appuie sur un partenariat scientifique avec l'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, et sur un conseil scientifique présidé par **Pierre Veltz** et composé de Aziza Akhmouch, Isabelle Baraud-Serfaty, Stéphane Cordobes, Julien Damon, Olivier Denert, Philippe Estèbe, Frédéric Gilli, Ludovic Halbert, Charlotte Halpern, Jacques-François Marchandise, Jean-Marc Offner, Hélène Peskine, François Philizot, Nicolas Portier, Nathalie Roseau, Michel Savy, Magali Talandier.

• Un organisme partenarial

L'Ihédate est une association réunissant des **structures publiques et privées**. La pluralité des partenaires est garante de l'indépendance

intellectuelle de l'Institut et de la composition diversifiée des promotions. Au-delà d'une participation financière, les partenaires collaborent activement à la production des cycles et des ateliers et bénéficient du vivier de professionnels de l'Ihédate.

• Une communauté d'auditrices et d'auditeurs

Depuis la première promotion, en 2000, l'Ihédate a accueilli **près de 1200 auditrices et auditeurs**. Ce réseau, qui s'étend sur l'ensemble du territoire, est partie prenante de la vie de l'Institut à travers l'implication des alumni et des partenaires. L'association des auditeurs (AA-Ihédate) organise des rencontres qui permettent de maintenir les liens au-delà de la formation.

Les partenaires



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Ihédate est présidé par **Philippe Duron**, promotion Ihédate 2000, co-président fondateur du think tank TDIE, précédemment président du Conseil d'orientation des infrastructures, député-maire de Caen et président du conseil régional de Basse-Normandie.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de **Sandra Moatti**, directrice, **Nathalie Leroux**, directrice adjointe, **Anne Mattioli**, responsable administrative et logistique, référente PSH.

Renseignements

Nathalie Leroux, directrice adjointe

Ihédate | 22/28 rue Joubert 75009 Paris | tél. : 07 82 76 26 97

candidatures-cycleAnnuel@ihedate.org

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation - article L.6351-1 du Code du travail - date enregistrée sous le n° 11753937775 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

<https://www.ihedate.org>